

Un événement marquant pour les écoles de sophrologie !

A l'initiative de Bernard Santerre, Président du Syndicat des Sophrologues Professionnels, trois structures se sont concertées et réunies pour organiser les premiers **Etats Généraux de la Formation en Sophrologie** :

- **SSP : Syndicat des Sophrologues Professionnels** : 1 allée de la Sablière – 44170 NOZAY
- **SFS : Société Française de Sophrologie** : 24 quai de la Loire – 75019 PARIS
- **CEPS : Coordination des Ecoles Professionnelles en Sophrologie** : 13 avenue des Frères Lumière – 69008 LYON

Cette rencontre s'est déroulée le **mardi 29 septembre 2008 et le mercredi 1^{er} octobre 2008** à **Paris**.

Sur l'ensemble des écoles de formation en Sophrologie du territoire français, 64 ont été répertoriées et invitées. Trente deux représentant les différents courants de la Sophrologie ont répondu positivement et sont venues assister à ces premiers EGF. La plupart des écoles étaient représentées par leur directeur, accompagné d'un collaborateur.

En ouverture de la première journée de travail a eu lieu une allocution de M. Thierry PEAN, chargé du développement des Professions Libérales au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Son intervention a porté sur les professions libérales réglementées et non réglementées.

Il a rappelé que le Ministère est peu désireux de poser des réglementations trop strictes mais encourage les professions libérales à renforcer leurs structures professionnelles (syndicats et/ou groupements professionnels), à se définir, à mettre en œuvre ou en place des démarches qualité, des référentiels, de normes de labellisation.

Les directeurs d'école et leurs collaborateurs ont exprimé leurs attentes et se sont réjouis de ces Etats Généraux de la Formation offrant l'opportunité de se rencontrer, de partager des expériences et d'envisager la construction d'un tronc commun (cycle de base), garant du sérieux, de la crédibilité et de la reconnaissance de la profession.

Pour les travaux, cinq groupes de travail ont été constitués, animés chacun par un régulateur. Ils ont travaillé en trois temps :

- 1- Etat des lieux des différentes écoles (structure) et de ce qui s'y pratique actuellement (formation, formateurs, stagiaires)
- 2- Un éventuel tronc commun (cycle de base) de formation
- 3- Les différentes approches de la Sophrologie

A la fin de la première journée, a eu lieu un exposé de M. Bernard DREANO, Chef de mission à la DGEFP (Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et en charge de la formation continue.

Il a précisé la nécessité de l'adéquation des fins aux moyens, d'un programme d'action de formation défini très clairement et de la cohérence entre les objectifs énoncés et les publics concernés.

Ce qui se dégage de ces journées :

- ***Un accord du groupe pour la mise en place d'un tronc commun (cycle de base) de formation, chaque école gardant ses spécificités***
- ***L'organisation de nouveaux EGF, dans un an maximum pour continuer et affiner le travail amorcé.***

En conclusion :

Ces deux journées de travail se sont déroulées dans une ambiance productive, efficace et conviviale, dans le respect des différences et des particularités.

Les participants ont exprimé leur contentement d'avoir pu aboutir à un accord concret et à sa mise en place prochaine, confirmant ainsi largement l'objectif initial de ces Etats Généraux qui était une harmonisation des formations permettant à notre profession de se structurer et de monter en qualité.

Ces premiers Etats Généraux de la Formation ont été un "moment historique" avec la rencontre des écoles de Sophrologie issues de tous les courants. C'est une "ère nouvelle" qui débute pour notre profession.

Merci à tous ceux qui s'y sont investis.

Bernard SANTERRE
Président du SSP